



Communiqué de presse n° 09/xx
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
Le 31 mars 2009

Fonds monétaire international
Washington, D.C. 20431 USA

Déclaration de la mission des services du FMI en République démocratique du Congo

Une mission du FMI dirigée par M. Brian Ames a séjourné à Kinshasa du 16 au 31 mars 2009 dans le cadre de la consultation au titre de l'Article IV et des discussions pour un nouvel accord triennal dans le cadre de la facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance (FRPC) du FMI. La mission a rencontré le Premier ministre, M. Adolphe Muzito, les Vice-Premiers Ministres, MM. Émile Bongeli et Nzanga Mobutu, le Ministre des Finances, M. Athanase Matenda, le Ministre du Budget, M. Michel Lokola, le Ministre du Plan, M. Olivier Kamitatu, le Gouverneur de la Banque centrale, M. Jean-Claude Masangu, ainsi que d'autres hauts responsables du gouvernement. Elle a aussi rencontré les membres des commissions économiques et financières de l'Assemblée nationale et du Sénat et des représentants de la société civile et du secteur privé.

M. Brian Ames, chef de mission du Fonds monétaire international en République démocratique du Congo, a fait la déclaration ci-après aujourd'hui à Kinshasa :

« Les discussions ont eu lieu dans un environnement économique difficile. Le repli persistant des cours des principales matières premières exportées pèse sur l'activité économique, et l'augmentation des dépenses sécuritaires et humanitaires a provoqué une détérioration de la situation budgétaire, une diminution des réserves internationales et des tensions sur le taux de change. Le taux de croissance en 2008 est désormais estimé à 6 %, en raison d'un ralentissement plus prononcé que prévu des activités du secteur minier et du BTP. L'inflation annuelle est tombée à 28 % en décembre en raison de la chute des cours mondiaux des produits pétroliers et des produits alimentaires, tandis que les réserves internationales sont au plus bas depuis cinq ans.

La situation économique a continué de se détériorer durant les deux premiers mois de 2009. La diminution des exportations minières et les effets qu'elle a eus sur le reste de l'économie ont considérablement ralenti l'activité, poussé le chômage à la hausse et affaibli la balance

des paiements, créant d'autant plus de tensions sur le taux de change. L'inflation a atteint un sommet en février du fait de l'impact des dérapages budgétaires de la fin 2008 sur la demande intérieure et le taux de change. Pour 2009, la croissance économique est projetée à 2,7 % et l'inflation devrait se situer à 25 %. Comme les recettes sont inférieures aux attentes et que les dépenses augmentent, l'écart de financement devrait se creuser sensiblement. Les autorités ont mis en place des mesures correctives et s'efforcent d'obtenir des financements extérieurs complémentaires à des conditions concessionnelles pour assurer la stabilité macroéconomique et la viabilité de la dette.

Les consultations au titre de l'article IV se sont centrées sur les défis du développement, la pertinence de la politique de change, la viabilité de la dette et les faiblesses des statistiques économiques et du suivi et de la coordination du programme. Les autorités ont convenu que la RDC fait face à des obstacles à une croissance élevée et à une réduction de la pauvreté auxquels il faut s'attaquer en menant une politique macroéconomique prudente et en opérant des réformes structurelles. Elles ont reconnu qu'une politique de change flexible est appropriée étant donné l'ouverture de l'économie et sa vulnérabilité aux chocs exogènes. Pour placer la politique budgétaire sur une trajectoire viable, il convient de mobiliser des recettes intérieures, d'améliorer la gestion des finances publiques et d'obtenir des financements extérieurs à des conditions très concessionnelles. Les autorités ont convenu aussi qu'il fallait améliorer les statistiques économiques, ainsi que le suivi et la coordination du programme.

De bons progrès ont été accomplis dans les entretiens sur un nouvel accord triennal au titre de la FRPC. La mission s'est entendue sur les principaux paramètres d'un cadre budgétaire révisé pour 2009 et sur un train de mesures économiques et financières conforme aux perspectives à moyen terme du gouvernement. Le programme des autorités vise à atteindre un taux de croissance de 6 % tout en ramenant l'inflation à moins de 10 % et en augmentant les réserves internationales brutes à 5 semaines d'importation sur la période triennale 2009–11. Le programme s'appuie notamment sur la mobilisation des recettes intérieures, le renforcement de la gestion des finances publiques et la réforme de la banque centrale. Le gouvernement a mis en place un vaste plan de réformes structurelles qui supportera la réalisation des objectifs du programme. La mission a rappelé son appui au double objectif du gouvernement : reconstruire une infrastructure dilapidée et obtenir un allègement considérable de la dette. La mission attend la finalisation de l'accord de coopération Sino-Congolais afin d'en évaluer les implications sur la viabilité de la dette et l'allègement de la dette.

Les entretiens se poursuivront durant les réunions de printemps du FMI et de la Banque mondiale à la fin avril. Les membres de la mission tiennent à remercier les autorités de leur chaleureuse hospitalité et de leur excellente coopération.»